

# RÈGLEMENT CONCOURS ORIFLAMMES

## NOS ORIFLAMMES, NOTRE BEAUTÉ

Le comité d'Embellissement de notre belle municipalité veut promouvoir les beautés de notre milieu et promouvoir les talents locaux. La Municipalité de Lac-Etchemin installera à l'été 2021 des oriflammes de rue. Ces bannières, qui seront accrochées aux poteaux de la 2<sup>e</sup> Avenue constitueront une opportunité de mettre en valeur l'identité de notre municipalité.

Dans le cadre de notre concours **Nos oriflammes, Notre beauté**, nous invitons la population à soumettre des photos, images, illustrations et autres œuvres artistiques afin qu'elles soient reproduites sur nos oriflammes de rue. De plus, les citoyennes et citoyens qui participeront au concours auront la chance de voir leur photo embellir la page couverture du bulletin municipal l'Info du Lac au cours des mois qui suivront le concours.

## THÈME

Mettez en image les lieux ou endroits qui caractérisent notre municipalité, nos citoyens. Que souhaitez-vous que nos oriflammes révèlent aux gens qui nous rendent visite? Faire voir et découvrir l'identité de notre municipalité, son histoire, ses racines à travers votre talent artistique. Aucune catégorie de secteur ne sera privilégiée.

## CRITÈRES À CONSIDÉRER AVANT DE TRANSMETTRE VOS OEUVRES

- Le concours est ouvert à tout artiste, qu'il soit amateur, semi-professionnel ou professionnel;
- Le participant doit être résidant de Lac-Etchemin;
- S'il est âgé de moins de 18 ans, le participant doit démontrer le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal en remplissant et joignant le formulaire d'inscription du concours;
- Le participant peut soumettre jusqu'à 4 œuvres;
- Les photos doivent être représentatives du territoire de la Municipalité de Lac-Etchemin.

## JURY ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du comité d'Embellissement seront le jury. Ces œuvres seront ensuite soumises au Conseil municipal de la Municipalité de Lac-Etchemin qui sélectionnera un maximum de dix (10) œuvres.

Les jurys évalueront les œuvres reçues en fonction des critères suivants :

- Respect de la thématique;
- Caractère exclusif et originalité;
- Clarté et qualité de l'image.



## PARTICIPATION AU CONCOURS

Pour participer au concours, veuillez transmettre le formulaire d'inscription dûment complété accompagné des œuvres au [munetchemin@sogetel.net](mailto:munetchemin@sogetel.net).

**Date limite de dépôt d'une candidature : 17 février 2021**